



Ajout d'organismes nuisibles

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie C.3.11

N° de demande : 2006-7756
Catégorie : Catégorie C, sous-catégorie C.3.11 (ajout d'organismes nuisibles)
Produit : Herbicide Flufenacet à 60 % en granulés dispersibles dans l'eau
N° d'homologation : 28293
Matière active (m.a.) : Flufenacet
N° de document de l'ARLA : 1435502

Contexte

L'herbicide Flufenacet à 60 % en granulés dispersibles dans l'eau (Flufenacet 60% WDG Herbicide) est homologué depuis le 11 mai 2006 pour le traitement en prélevée ou en début de postlevée du maïs de grande culture dans l'Est du Canada. Le mélange en cuve Flufenacet + Option 2.25 OD (n° d'homologation 27424) + engrais liquide azoté (nitrate d'ammonium et urée [NAU] à 28 %) + Aatrex Nine-0 (n° d'homologation 14842) ou Aatrex Liquid 480 (n° d'homologation 18450) permet de lutter contre diverses graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

Cette demande vise à modifier l'homologation de l'herbicide Flufenacet à 60 % en granulés dispersibles dans l'eau pour ajouter deux nouvelles allégations, selon lesquelles le mélange en cuve Flufenacet + Option 2.25 OD + engrais liquide azoté + Aatrex Nine-0 ou Aatrex Liquid 480 est efficace contre le panic millet et la digitale sanguine.

Évaluation des propriétés chimiques

Une telle évaluation n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit.

Évaluation sanitaire

Une telle évaluation n'est pas requise car le profil d'emploi, notamment les cultures traitées ainsi que les doses et le calendrier d'application des produits composant le mélange, n'a pas été modifié.

Évaluation environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise car le profil d'emploi, notamment les cultures traitées ainsi que les doses et le calendrier d'application des produits composant le mélange, n'a pas été modifié.

Évaluation de la valeur

Les données présentées proviennent de 14 essais sur le terrain réalisés en 2004, en 2005 et en 2006 en Ontario et au Québec.

On a obtenu un pourcentage de suppression du panic millet acceptable avec le mélange en cuve Flufenacet + Option + NAU à 28 % + Aatrex en début de saison et à la mi-saison. Le pourcentage de suppression moyen était de 94 % et de 91 % en début de saison et à la mi-saison, respectivement. En fin de saison, on a obtenu un pourcentage de suppression irrégulier avec le mélange en cuve, la moyenne étant de 81 %.

On a obtenu un pourcentage de suppression de la digitale sanguine acceptable avec le mélange en cuve en début de saison, la moyenne se situant à 91 %. Cependant, à la mi-saison et en fin de saison, on a obtenu un pourcentage de suppression irrégulier avec le mélange en cuve. Le pourcentage de suppression moyen était de 79 % et de 80 % à la mi-saison et en fin de saison, respectivement.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Flufenacet à 60 % en granulés dispersibles dans l'eau. Les allégations selon lesquelles le produit est efficace pour lutter contre le panic millet, mais jusqu'à la mi-saison seulement, et contre la digitale sanguine, mais en début de saison seulement, dans les cultures de maïs de grande culture sont acceptables.

Références

A. Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

- | | |
|---------|---|
| 1339463 | DACO 10.2.3.3. DEFINE DF Herbicide (flufenacet). Define DF Herbicide in Tankmix Combination with OPTION 2.25 OD Liquid + Atrazine Herbicides + UAN (28%) for Grassy and Broadleaf Weed Control in Field Corn. Additional Weeds.(Volume 1 of 1). Report Completion Date: November 3, 2006. 186 pp. |
| 1419751 | DACO 10.2.3.3. DEFINE DF Herbicide (flufenacet). Define DF Herbicide in Tankmix Combination with OPTION 2.25 OD Liquid + Atrazine Herbicides + |

UAN (28%) for Grassy and Broadleaf Weed Control in Field Corn. Additional Weeds. ADDENDUM (Trial Reports). Report Completion Date: May 16, 2007. 57 pp.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.